

ANNEXE



Les caractéristiques financières du prêt transféré sont les suivantes :

Prêt N°1344680

- Type de prêt : PLUS
- N° du contrat initial : 1304382
- Montant initial du prêt en euros 4 211 203,37 €
- Capital restant dû à la date d'effet juridique au 19/12/2025 : 3 397 788,29 €
- Part transférée à l'ONV à la date d'effet juridique au 19/12/2025 : 425 991.89 €
- Quotité garantie (en %) : 100 %
- Durée résiduelle du prêt : 219 mois
- Périodicité des échéances : Annuelle
- Index (1)/(2) : TXLIVA
- Taux d'intérêt actuariel annuel à la date d'effet juridique au 19/12/2025: 3.940 %
- Modalité de révision : DL
- Taux annuel de progressivité des échéances à la date 31/12/2023 (3) : 2.213 %

(1) Si index inflation : L'index inflation désigne le taux, exprimé sous forme de taux annuel, correspondant à l'inflation en France mesurée par la variation sur douze mois de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble des ménages hors tabac calculé par l'INSEE (Institut national des statistiques et des études économiques) et publié au Journal Officiel.

L'index inflation est actualisé aux mêmes dates que celles prévues pour la révision du taux du Livret A, en fonction du taux d'inflation en glissement annuel publié au Journal Officiel pris en compte par la Banque de France pour calculer la variation du taux du Livret A.

(2) Sauf taux fixe : Le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.

(3) Si DR : Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation de l'index ;

Si DL : Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.